**Signature de convention-cadre de coopération entre l’UVCI et l’UNB**

Ce mardi 15 février 2022, s’est tenue la signature de la convention-cadre de coopération entre l’Université Nazi Boni et l’Université Virtuelle de Côte. Cette signature s’est déroulée en mode hybride entre les deux parties.

L’Université Nazi Boni est un établissement public à caractère scientifique culture et technique situé à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso.

L’université Nazi Boni a été d'abord connue sous le vocable de « centre universitaire polytechnique de Bobo-Dioulasso » créé le 19 Septembre 1995, s’est par la suite transformée en « Université polytechnique de Bobo-Dioulasso » pour aboutir aujourd'hui à l'appellation « Université Nazi Boni ».

Elle a pour mission fondamentale, la production et la transmission de la connaissance par la formation des hommes et des femmes afin de répondre aux besoins de développement de la nation. L’UNB est présente dans 12 établissements d’enseignement et de recherche dont 3 URF, 3 Instituts, 1 école supérieure, 3 écoles doctorales et 02 centres universitaires. L’UNB est l’une des plus grandes Universités du Burkina Faso avec plus de 50.000 étudiants.

prof. Ibrahim Sangaré, vice-président représentant le président de l’Université Nazi Boni, le professeur Macaire Ouédraogo, a exprimé la vision du président de l’UNB qui est celle d’introduire le numérique non seulement dans les formations mais aussi dans le domaine de la recherche et dans la gestion administrative.

A ce niveau, le Prof. Kouamé Fernand, directeur des Affaires Académiques et pédagogiques, représentant le directeur Général de l’UVCI, le Prof. Koné Tiemoman les a rassurés en présentant le model pédagogique de l’UVCI, son fonctionnement purement numérique qui s’étend jusqu’à la gestion de ses différentes plateformes et de son personnel administratif, et sa mission première qui est d’accompagner les universités dans leurs offres de formations à distance.

Les deux parties ont exprimé leur grande satisfaction à travailler l’un avec l’autre.

Par ailleurs, il est important de souligner que cette coopération entre les deux établissements a été facilitée par le Dr Cyril de l’Université Nazi Boni, venu en mission à l’UVCI.

En considérant le souhait des parties d'établir des relations de coopération scientifiques et techniques dans l'enseignement, la recherche et l'expertise relative au domaine d'intérêt commun, cette convention a fixé les modalités de collaboration entre l'UVCI et L'UNB et elle a pour objectif de développer un partenariat dans le domaine de la formation et du capital humain dans le secteur du numérique en général et du digital en particulier.